



RAPPORT DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

Conseil municipal du 23 février 2024



Contexte macro-économique et financier

CONTEXTE INTERNATIONAL ET EUROPEEN, caractérisé principalement par :

- Déglobalisation amorcée post-covid, avec un ralentissement des échanges commerciaux
- Retour de l'inflation depuis mi-2021
- Montée en puissance des BRICS, avec notamment l'adhésion de nouveaux membres (pétromonarchies) avec un PIB supérieur à celui des pays du G7
- Remontée des taux directeurs des banques centrales, fragilisant les monnaies et entraînant l'inflation
- Raréfaction des matières premières (énergies fossiles, minerais)
- Crise énergétique en zone UE amplifiée par le conflit OTAN-Ukraine / Russie, depuis février 2022
- Faiblesse de l'euro, combinée à une croissance quasi-nulle en zone UE
- Scénario de stagflation (combinaison inflation / croissance quasi nulle ou négative) en 2023-2024

INFLATION > 4 facteurs structurels inflationnistes depuis 2021, toujours présents en 2024 :

- Recours à la « planche à billets » des banques centrales jusqu'en 2022
- Tensions géopolitiques mondiales, non résolues à ce jour
- Raréfaction tendancielle des matières premières
- Désorganisation et déglobalisation des chaînes de production



Impact de l'INFLATION sur le « panier d'achats » de la commune : prix des matières énergétiques, prix alimentaires, avec une contamination sur les secteurs Bâtiments et Travaux et un impact sur les conditions d'emprunt + ajustement des mesures catégorielles sur les charges de personnel



Rapport des orientations budgétaires – Budget principal

- ✓ Résultats de l'exercice 2023
- ✓ Evolution des niveaux d'épargne 2022-2023
- ✓ Etat de la dette
- ✓ Orientations budgétaires 2024
 - Section de fonctionnement
 - Section d'investissement



Budget principal / Résultats Exercice 2023

Le **compte administratif provisoire 2023** donne les résultats suivants :

Section de Fonctionnement		
	2022	2023
Recettes	2 124 946,18 €	2 224 928,36 €
Dépenses	1 703 889,38 €	1 829 131,91 €
Résultat Exercice	421 056,80 €	395 796,45 €
Résultat N-1 reporté	310 017,93 €	312 808,52 €
Résultat cumulé	731 074,73 €	708 604,97 €

Section d'Investissement		
	2022	2023
Recettes	624 949,66 €	710 510,35 €
Dépenses	968 571,17 €	589 391,71 €
Résultat Exercice	-343 621,51 €	121 118,64 €
Résultat N-1 reporté	72 034,02 €	-271 587,49 €
Résultat cumulé	-271 587,49 €	-150 468,85 €

En **section de fonctionnement impactée par l'inflation** et les mesures catégorielles décidées par le gouvernement concernant la rémunération des agents, le résultat cumulé est en recul par rapport à l'exercice précédent et s'établit à **708 604,97 €**.

Les dépenses de fonctionnement progressent de 7,35 % (soit + 125 243 €), alors que les recettes ne progressent que de 4,71 % (soit + 99 982 €).

En **section d'investissement**, le résultat cumulé sera déficitaire à hauteur de 150 468,85 €, en raison du résultat 2022 reporté. Les dépenses réalisées ont reculé car l'exercice 2023 était une année de transition, avec un certain nombre de projets structurants en cours d'élaboration (liaison douce entre le centre-bourg et le domaine du Baugé, l'extension et la rénovation de la mairie, l'aménagement de la traversée du centre-bourg).

Des opérations de moindre envergure financière ont tout de même été menées sur l'exercice : rénovation de la digue de l'étang de la chevalerie, création d'un logement d'urgence, travaux « économies d'énergie » sur les bâtiments communaux, rénovation du bâtiment des services techniques, mise en place d'un panneau lumineux au Baugé, acquisition d'un tracteur mulching, etc.

Les orientations budgétaires 2024 présentées dans le présent rapport ont été élaborées sur une **proposition d'affectation du résultat de fonctionnement établie comme suit** :

Résultat 2023 – montant à affecter :	708 604,97 €
Recettes Fonctionnement 2024 – excédent reporté (c/ 002) :	308 333 ,07 €
Recettes Investissement 2024 – excédents capitalisés (c/ 1068) :	400 271,90 €



Budget principal

Evolution des niveaux d'épargne 2022-2023

	CA 2022	CA 2023 estimé
Excédent de fonctionnement reporté N-1	310 017,93 €	312 808,52 €
Recettes réelles de fonctionnement	2 124 946,18 €	2 224 928,36 €
Sous-total Recettes de fonctionnement	2 434 964,11 €	2 537 736,88 €
Dépenses réelles de fonctionnement	1 671 976,00 €	1 793 287,07 €
Marge brute ou épargne de gestion	762 988,11 €	744 749,81 €
Frais financier DF chapitre 66	31 913,38 €	36 144,84 €
Epargne brute	731 074,73 €	708 604,97 €
Capital de la dette DI chapitre 16	148 058,36 €	148 657,07 €
Epargne nette	583 016,37 €	559 947,90 €

Baisse des niveaux d'épargne en 2023 compte-tenu de l'évolution plus rapide des dépenses de fonctionnement par rapport aux recettes de fonctionnement.

L'**épargne brute**, qui correspond au **résultat de la section de fonctionnement 2023** qui sera à affecter sur l'exercice 2024, s'établit à **708 604,97 € (soit -22 500 € environ)**.

L'**épargne nette**, qui correspond aux **marges de manœuvre en matière d'investissement après remboursement du capital de la dette**, recule et s'établit à **559 947,90 €**.

Comparaison des niveaux d'épargne avec les communes de même strate

	Nogent s/ Vernisson 2023	Niveau moyen 2022
Epargne de gestion en € / habitant	285,13 €	204,00 €
Epargne brute en € / habitant	271,29 €	194,00 €
Epargne nette en € / habitant	214,38 €	115,00 €



Budget principal / Etat de la dette

	CA 2022	CA 2023
Capital restant dû au 01/01/N	1 755 279,11 €	1 607 220,75 €
Remboursement capital de la dette	148 058,36 €	148 058,36 €
Nouvel emprunt	0,00 €	0,00 €
Capital restant dû au 31/12/N	1 607 220,75 €	1 458 563,68 €
Variation de l'encours		
Encours de la dette en € / habitant	611,81 €	558,41 €
Poids de la dette en années de recettes courantes	0,76	0,66
Poids de la dette en années d'épargne brute	2,20	2,06

Les **emprunts contractés par la commune** correspondent à trois opérations d'équipement :

- construction de la médiathèque : emprunt de 500 000 €
- construction de l'école élémentaire : total des emprunts de 1 200 000 €
- construction de l'école maternelle : emprunt d' 1 000 000 €

À la clôture de l'exercice 2023, l'**encours de la dette** s'établit à **558,41 € par habitant**, en deçà du niveau moyen des communes de même strate (718 € par habitant).

A noter la particularité de deux emprunts contractés pour l'école élémentaire dont le taux d'intérêt est calculé comme suit : taux du livret A + 1, et pour lesquels les intérêts à rembourser sont donc impactés par les conséquences de l'inflation (augmentation du taux en vigueur du livret A).

Sur l'exercice 2024, la dette en capital à rembourser sera de 149 300 €.

Ratios Dette	Nogent sur Vernisson 2023	Niveau moyen 2022 communes 2 500 à 5 000 hab
Encours de la dette en € / habitant	558,41 €	718,00 €
Capacité de désendettement en année (poids de la dette / épargne brute)	2,06 ans	3,7 ans

Exercice	2024	2027	2030	2035
<i>Extinction emprunt</i>		<i>Médiathèque</i>	<i>Ecole élémentaire emprunt CE</i>	<i>Ecole élémentaire totalité emprunts</i>
Capital de la dette à rembourser	149 273,46 €	117 900,64	94 444,44 €	50 000,00 €

Les investissements réalisés depuis le début du mandat s'effectuent sur fonds propre, permettant le **désendettement progressif de la commune**. Le tableau ci-contre indique l'**évolution du capital de la dette à rembourser sur 10 ans**.





Budget principal / Etat de la dette

Comme évoqué, les **intérêts de la dette** ont augmenté entre 2022 et 2023, en raison des **deux emprunts contractés pour l'école élémentaire auprès de la Caisse des Dépôts, avec un taux d'intérêt adossé sur le taux du livret A (Taux livret A + 1)**.

Avec l'inflation, le **taux du livret A** est fortement remonté sur la période 2022-2023 passant de **0,5 % à 3 %**, amenant donc le taux des intérêts sur ces deux emprunts à 4 % en 2023.

Le tableau ci-après présente l'**évolution des intérêts sur les trois derniers exercices** :

Emprunts	Amortissements	Taux	2021	2022	2023
Médiathèque	amortissement constant	4%	7 265,75 €	5 913,89 €	4 562,04 €
Ecole élémentaire	amortissement constant	tx livret A + 1	5 690,31 €	7 373,25 €	11 887,83 €
Ecole élémentaire	amortissement constant	tx livret A + 1	2 900,41 €	3 764,67 €	6 080,88 €
Ecole élémentaire	amortissement progressif	2,92%	5 071,42 €	4 489,88 €	3 891,17 €
Ecole maternelle	amortissement constant	1,18%	10 841,26 €	10 251,26 €	9 661,26 €
Totaux Intérêts			31 769,15 €	31 792,95 €	36 083,18 €

La hausse du remboursement des intérêt des emprunts adossés au livret A a donc été plus importante que la baisse combinée du remboursement des intérêts des trois autres emprunts, se traduisant par une augmentation globale de plus de 4 000 euros.

L'ensemble des emprunts réalisés pour les investissements sont à **amortissement constant**, à l'**exception du 3^{ème} emprunt contracté pour l'école élémentaire qui a été contracté avec un amortissement progressif**, soit un remboursement du capital de la dette augmentant progressivement chaque année.



Budget principal / Orientations budgétaires 2024

Section de fonctionnement

La **section de fonctionnement du budget primitif** est construite autour d'orientations budgétaires reflétant les choix de l'équipe municipale, tout en intégrant les impacts de l'inflation sur les charges à caractère général, les frais de fonctionnement incompressibles des services et bâtiments communaux, et les mesures catégorielles sur les frais de personnel. La section s'équilibre à hauteur de **2 361 254,21 €**, en prenant en compte un excédent reporté N-1 de 308 333,07 €

En plus des charges liés au fonctionnement des services (frais de fonctionnement des bâtiments, contrats de prestations, etc.), les **dépenses prévisionnelles** prennent donc en compte les orientations suivantes :

Services de proximité à la population

- Organisation du service administratif avec notamment l'augmentation prévisionnelle de l'amplitude horaire du service cartes d'identité / passeport
- Stabilisation des services techniques avec la titularisation des agents contractuels
- Maintien de l'engagement de l'équipe municipale concernant un service de police municipale composé de 2 agents
- Modernisation de la gestion quotidienne des services avec le portail familles, les outils de dématérialisation, etc. à développer

Politique Enfance Jeunesse

- Organisation des services scolaires et périscolaires, avec le maintien des taux d'encadrement sur la garderie périscolaire et la pause méridienne, et le nombre d'ETP à l'école maternelle (3,45 ETP)
- Restauration scolaire proposant des menus avec 25% de composants bio et 25 % de repas végétarien pour tous, et maintenant la poursuite de la tarification sociale « cantine à 1 euro » pour les familles les plus modestes, avec une réflexion en cours sur l'extension du dispositif de tarification à la 2^{ème} tranche de facturation
- Evolution de la tarification de la garderie au ¼ d'heure, pour répondre aux besoins des familles, rendue possible par le nouvel outil de gestion des services scolaires et périscolaires



Budget principal / Orientations budgétaires 2024

Section de fonctionnement

Actions en faveur de l'insertion sociale et professionnelle, notamment à destination des jeunes

- Accueil et formation de deux apprentis au sein des services communaux dans les domaines de la petite Enfance et des espaces verts (budget global salaires et frais de formation de 21 000 €)
- Accueil de 2 services civiques en cogestion CCAS et MLC (budget de 3 700 €)
- Accueil d'un chantier Jeunes International avec Concordia (budget de 3 000 €, hors matériaux à fournir pour le chantier)
- Accueil de stagiaires dans l'ensemble des services communaux tout au long de l'année
- Participation annuelle au DUO DAY
- Conventionnement pour l'accueil de TIG (Travail d'intérêt général) aux services techniques en collaboration avec le SPIP
- Maintien de la subvention annuelle versée au C.C.A.S., revalorisée en 2023 à hauteur de 18 000 euros, pour ses actions, notamment à destination du public jeune (logement partagé, pass'permis, etc.)

Politique culturelle

- Médiathèque communale avec la pérennisation des budgets d'acquisition de documents et de la ludothèque, et le maintien de la gratuité de l'accès tant pour les nogentais que pour les habitants des communes limitrophes
 - 503 inscrits à la médiathèque répartis comme suit : 227 enfants et 276 adultes, représentant 347 nogentais et 156 hors commune
 - hausse des inscriptions en 2023 avec 67 nouveaux inscrits, répartis comme suit : 28 enfants et 39 adultes, représentant 34 nogentais et 33 hors commune
- Poursuite du développement des animations à destination de la petite enfance et du public scolaire à la médiathèque, mais aussi des actions culturelles tout public (expositions, concours photo, spectacle vivant, ciné mon village, etc.) soit à la médiathèque soit dans d'autres espaces publics



Budget principal / Orientations budgétaires 2024

Section de fonctionnement

Environnement et Transition écologique

- Végétalisation des espaces publics et sauvegarde des trames bleues et vertes
- Investissement global sur les espaces verts, dont une externalisation avec des contrats d'entretien pour le stade et pour le site de l'espace des étangs (budget de 40 000 €)
- Charte de l'arbre et 1^{ère} fleur du label « Villes et Villages fleuris »
- Écopaturage sur la zone humide de l'étang du gué mulet
- Projet tutoré avec la classe BTS GPN (Gestion et Protection de la Nature) du LEGTA des Barres, autour de la population des chiroptères et des zones humides du Baugé
- Réflexion en cours sur la candidature pour le classement du site de l'étang du gué mulet en zone ENS (Espace Naturel Sensible)

Soutien du tissu associatif avec le maintien des niveaux de subvention et l'aide exceptionnelle à la prise en charge des frais sacem



Budget principal / Orientations budgétaires 2024

Section de Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement BP-CA 2023 / BP 2024

Chapitres budgétaires	BP 2023	CA 2023	BP 2024
Chap 011- Charges à caractère général	705 035,00 €	694 070,67 €	801 535,00 €
Chap 012- Charges de personnel	980 000,00 €	965 380,39 €	1 058 000,00 €
Chap 014- Atténuation de produits	1 000,00 €	0,00 €	16 000,00 €
Chap 65- Autres charges de gestion courante	148 050,00 €	132 102,19 €	150 000,00 €
Chap 66- Charges financières	36 400,00 €	36 144,84 €	40 000,00 €
Chap 67- Charges exceptionnelle	2 000,00 €	433,82 €	6 194,21 €
Chap 68- Dotations aux provisions	1 000,00 €	1 000,00 €	14 525,00 €
Chap 022- Dépenses imprévues	107 963,61 €	0,00 €	
Chap 023- Virement à la section d'investissement	300 000,00 €	0,00 €	275 000,00 €
Total Dépenses de fonctionnement	2 281 448,61 €	1 829 131,91 €	2 361 254,21 €



Budget principal / Orientations budgétaires 2024

Section de fonctionnement

Les **recettes prévisionnelles de la section de fonctionnement** s'articulent principalement autour des trois grandes masses suivantes :

Recettes fiscales (69 % des ressources de la section hors résultat reporté) > **1 418 993,14 €**

Principale recette de fonctionnement, le budget prévisionnel prend en compte la **hausse des bases d'imposition de 3,8 %** annoncée dans la loi de finances 2024 (+7,1 % sur l'exercice 2023) en raison de l'inflation, **avec une proposition d'augmentation de 1 % des taux communaux sur la taxe foncière bâtie et la taxe foncière non bâtie** sur lequel le conseil devra se prononcer, soit une évaluation provisoire du produit attendu à hauteur de 785 000 €. La réévaluation des bases et des taux communaux devrait amener une recette supplémentaire d'environ 30 à 35 000 €, représentant 25 à 30 € répartis sur le nombre des ménages fiscaux de la commune.

Nouveauté 2024 : la loi de finances assouplit la règle de lien entre les différentes taxes locales, et permet désormais à la commune d'agir de façon distincte sur le taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (qui était figé depuis 2017 et la réforme de la taxe d'habitation) sans répercussion sur les taux de taxe foncière. Le projet de budget propose donc d'appliquer une hausse sur le taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires selon des modalités de calcul fixées réglementairement, sur laquelle le conseil devra également se prononcer.

Taxes locales	Taux actuels	Taux proposés	Moyenne nationale	Moyenne Départementale
Taxe foncière (bâti)	31,57	31,88	38,28	47,57
Taxe foncière (non bâti)	28,18	28,46	50,44	46,11
Taxe d'habitation	11,02	12,11*	22,98	21,85

** projection du taux de THRS selon nouvelle réglementation et sur la base des informations de 2023*

Les recettes fiscales comprennent également la taxe sur les pylônes électriques (113 500 €), la taxe sur la consommation finale d'électricité (50 000 €), l'attribution de compensation versée par la communauté de communes (427 493,14 €), la taxe additionnelle aux droits de mutation (40 000 €).



Budget principal / Orientations budgétaires 2024

Section de fonctionnement

Recettes liées aux dotations, participations et subventions de fonctionnement (23 % des ressources de la section hors résultat reporté) > 469 833 €

Ces recettes sont principalement composées par les dotations de l'Etat à la commune, et notamment par la dotation forfaitaire (130 000 €), la dotation de solidarité rurale (160 000 €), ou encore la dotation de compensation des exonérations de TF liées de la réforme des valeurs locatives des établissements industriels (150 000 €)

Sont également comprises les recettes de fonctionnement permettant à l'équipe municipale de financer certaines orientations politiques, par exemple :

- aide de l'état pour la tarification sociale de la restauration scolaire « cantine à 1 € » (aide de 3 € par repas facturé à 1 €, soit environ 10 000 € / an)
- dotation de l'état pour le service des cartes d'identité et passeports, qui permet le financement d'heures complémentaires pour le service (prime fixe de possession d'un DR au 1^{er} janvier année N de 9 000 € + prime éventuelle de productivité selon nombre de recueils réalisés en année N-1)
- aide de la CAF du Loiret pour le fonctionnement de la garderie périscolaire (en moyenne 3 000 €)
- aide du Département du Loiret pour la mise en œuvre d'une programmation culturelle de proximité (1 500 € de subventions obtenues)

Recettes liées aux services et au domaine (8 % des ressources de la section, hors résultat reporté) > 114 395 €

L'évaluation prudente de ces recettes propres concerne les services aux familles (garderie et restaurant scolaire), les locations de salle, les concessions dans le cimetière, etc.

Les tarifs principaux communaux ont été révisés en décembre 2023, pour prendre en compte l'inflation et notamment la hausse des frais de fonctionnement (fluides / électricité) ; les tarifs des services aux familles ont été révisés à la rentrée scolaire 2023-2024, avec le passage de la facturation de la garderie au ¼ d'heure pour répondre aux attentes des usagers.

Sont également comprises les recettes liées à la mutualisation et à la mise à disposition des services et bâtiments, auprès de la communauté de communes, des communes limitrophes, ou du CFA Est Loiret.



Budget principal / Orientations budgétaires 2024

Section de Fonctionnement

Recettes de fonctionnement BP-CA 2023 / BP 2024

Chapitres budgétaires	BP 2023	CA 2023	BP 2024
Chap 013- Atténuations de charges	10 000,00 €	14 903,51 €	10 000,00 €
Chap 70- Produits des services	114 850,00 €	127 343,68 €	114 395,00 €
Chap 73- Impôts et taxes	1 355 894,09 €	1 505 491,36 €	1 418 993,14 €
Chap 74- Dotations et participations	454 896,00 €	531 661,99 €	469 833,00 €
Chap 75- Autres produits de gestion courante	30 000,00 €	44 428,58 €	38 000,00 €
Chap 77- Produits divers dont amortiss. Subventions	0,00 €	997,36 €	1 700,00 €
Chap 78- Reprises provisions semi-budgétaires	0,00 €	101,88 €	0,00 €
R002- Excédent reporté N-1	312 808,52 €	312 808,52 €	308 333,07 €
Total Recette de fonctionnement (cumulé avec N-1)	2 281 448,61 €	2 537 736,88 €	2 361 254,21 €



Budget principal / Orientations budgétaires 2024

Section d'investissement

La **section d'investissement du budget primitif** est construite autour d'orientations budgétaires reflétant le projet de mandat de l'équipe municipale, auxquels s'ajoutent les investissements nécessaires au fonctionnement des équipements et services communaux. La section s'équilibre à **981 953,49 €**.

Les **enjeux liés au développement durable et à la transition écologique** sous-tendent un nombre important d'investissements inscrits au projet de budget primitif 2024, avec notamment les actions suivantes :

- étude thermique et étude de faisabilité géothermique de deux sites communaux, mairie et complexe sportif gymnase-dojo (18 000 euros) : ces études visent à orienter les travaux de réhabilitation des bâtiments communaux concernés, notamment les travaux d'extension et de rénovation de la mairie (AP 200 000 € avec un CP 2024 de 20 000 €, subventionnés par la DETR) afin de réaliser des économies d'énergies.
- création de la liaison douce entre le centre-bourg et le domaine du baugé (AP 417 960 € avec un CP 2024 de 100 000 euros) : ce projet, lauréat du plan France Relance Vélo, s'inscrit dans le cadre du développement des mobilités douces sur le territoire communal.
- Végétalisation du centre-bourg (place de la république et pointe-nord) à hauteur de 45 000 €, qui préfigure le projet d'aménagement de la traversée nord-sud du centre-bourg
- aménagements divers (abrivélo, jardin partagé, etc.) à hauteur de 16 056,40 €

L'**amélioration de l'environnement et du cadre de vie des habitants** oriente également les dépenses d'investissement avec les opérations suivantes :

- poursuite des travaux de rénovation de l'étang de la chevalerie au Baugé, avec le changement du dispositif de vidange et l'enrochement des berges latérales, à hauteur de 86 346,24 €
- aménagement du cimetière (AP 95 000 € avec un CP 2024 de 60 000 €) subventionné par la DETR, avec rénovation des allées principales et végétalisation du cimetière
- aménagement de la voirie, des trottoirs et des stationnements, à hauteur de 156 200 € : sécurisation d'une intersection au Baugé avec la mise en place d'un îlot central (2 000 €), rénovation de trottoirs (134 500 €), création de places de parking enherbées sur le site de l'étang du gué mulet (19 500 €)
- rénovation de la sonorisation des rues du centre-bourg (15 000 €)
- participation de commune à l'opération « façades incitatives » mise en place par l'OPAH au niveau de la communauté de communes



Budget principal / Orientations budgétaires 2024

Section d'investissement

Des travaux de **rénovation des équipements communaux** sont prévus au budget primitif :

- pôle sportif : rénovation des courts de tennis (20 000 €)
- pôle scolaire : rénovation des portes automatiques du restaurant scolaire et installation d'une nouvelle fontaine à eau (10 500 €)

Ainsi que des actions dans le **domaine de la culture et du patrimoine** :

- aménagement du rond-point d'entrée nord avec la mise en place d'une sculpture (27 500 €)
- création d'un parcours nogentais retraçant l'histoire de la commune et mettant en valeur certains éléments patrimoniaux (7 000 €)

Enfin, comme évoqué, le projet de budget primitif prend en compte les **dépenses d'investissement relatives au fonctionnement quotidien des services** :

- matériel informatique (dont changement du serveur de la mairie) et logiciels métiers : 22 000 €
- matériel de bureau et mobilier : 6 000 €
- matériel roulant (tracteur) : 15 000 €
- matériel divers services techniques : 4 500 €



Budget principal / Orientations budgétaires 2024

Section d'Investissement

Dépenses d'investissement BP-CA 2023 / BP 2024

Chapitres budgétaires	BP 2023	CA 2023	RàR 2023	BP 2024
Chap 20- Immobilisations incorporelles	42 000,00 €	40 421,89 €		34 000,00 €
Chap 21- Immobilisations corporelles	332 785,87 €	254 808,13 €	14 744,20 €	257 938,40 €
Chap 23- Immobilisations en cours	369 040,00 €	98 477,28 €	129 546,24 €	387 546,24 €
Chap 13- Subventions Investissement (amortissements)				1 700,00 €
Chap 16- Emprunts et dettes assimilées	149 700,00 €	148 657,07 €		150 300,00 €
Chap 020- Dépenses imprévues	11 000,00 €	0,00 €		
Chap 041- Opérations patrimoniales	47 027,34 €	47 027,34 €		
R001- Déficit reporté N-1	271 587,49 €	271 587,49 €		150 468,85 €
Total Dépenses d'Investissement (cumulé avec N-1)	1 223 140,70 €	860 979,20 €	144 290,44 €	981 953,49 €



Budget principal / Orientations budgétaires 2024

Section d'investissement

Les **recettes de la section d'investissement** s'articulent principalement autour des deux grandes masses budgétaires : les dotations, fonds divers et réserves (composés notamment par les excédents de fonctionnement capitalisés), ainsi que les subventions d'investissement : subventions de l'état, appels à projets des différents partenaires publics (département, région, communauté de communes).

Conformément aux choix de l'équipe municipale, **le financement des dépenses d'investissement** s'effectue ainsi prioritairement **sur fonds propres, avec recherche de financements, et sans recourir à l'emprunt** afin de poursuivre le désendettement progressif de la commune en prévision du projet d'aménagement de la traversée nord-sud du centre-bourg en cours d'élaboration.

Les **dotations, fonds divers et réserves** se composent principalement de l'affectation d'une part du résultat 2023 de la section de fonctionnement, à hauteur de 400 271,90 € (excédents de fonctionnement capitalisés) auxquels s'ajoutent le FCTVA et les recettes liées à la taxe d'aménagement. Une attention particulière devra être portée sur la section de fonctionnement sur les exercices 2024 et suivants, afin de ne pas amputer les capacités d'investissement sur fonds propres de la commune et de limiter le recours à l'emprunt sur les prochains projets d'envergure.

Les **subventions d'investissement** attendues sur l'exercice se montent à 178 156,59 euros, et concernent principalement les opérations suivantes :

- extension et rénovation de la mairie
- création de la liaison douce entre le centre-bourg et le domaine du Baugé
- rénovation de la digue de l'étang de la chevalerie
- aménagement du cimetière

Des demandes d'aides ont été déposées début 2024 pour de nouvelles opérations : végétalisation de la place de la république, rénovation des berges latérales de l'étang de la chevalerie, aménagement du rond-point nord avec mise en place d'une sculpture, etc.



Budget principal / Orientations budgétaires 2024

Section d'Investissement - Recettes

Recettes d'investissement BP-CA 2023 / BP 2024

Chapitres budgétaires	BP 2023	CA 2023	RàR 2023	BP 2024
Chap 13- Subventions d'investissement	292 847,15 €	114 915,88 €	157 071,27 €	178 156,59 €
Chap 16- Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €		0,00€
Chap 10- Dotations, fonds divers, réserves	533 266,21 €	548 567,13 €		465 271,90 €
Chap 021- Virement section de fonctionnement	300 000,00 €	0,00 €		275 000,00 €
Chap 024- Produits des cessions	50 000,00 €	0,00 €		50 000,00 €
Chap 28- Amortissements immobilisations				13 525,00 €
Chap 041- Opérations patrimoniales	47 027,34 €	47 027,34 €		
R001- Excédent reporté N-1	72 034,02 €	0,00 €		
Total Recettes d'Investissement (cumulé avec N-1)	1 223 140,70 €	710 510,35 €	157 071,27 €	981 953,49 €



Rapport des orientations budgétaires – Budget annexe Eau et Assainissement

- ✓ Résultats de l'exercice 2023
- ✓ Evolution des niveaux d'épargne 2022-2023
- ✓ Etat de la dette
- ✓ Orientations budgétaires 2024
 - Section d'exploitation
 - Section d'investissement



Budget annexe Eau et Assainissement / Résultats

Exercice 2023

Le **compte administratif provisoire 2023** donne les résultats suivants :

Section d'exploitation		
	2022	2023
Recettes	154 420,81 €	136 714,89 €
Dépenses	165 553,60 €	159 950,93 €
Résultat Exercice	-11 132,79 €	-23 236,04 €
Résultat N-1 reporté	179 244,26 €	168 111,47 €
Résultat cumulé	168 111,47 €	144 875,43 €

Section d'Investissement		
	2022	2023
Recettes	145 537,58 €	163 192,23 €
Dépenses	77 976,88 €	152 877,13 €
Résultat Exercice	67 560,70 €	10 315,10 €
Résultat N-1 reporté	388 889,88 €	456 450,58 €
Résultat cumulé	456 450,58 €	466 765,88 €

Hors résultat reporté de l'année N, le résultat budgétaire de l'exercice 2023 de la **section d'exploitation** sera clôturée en déficit, à hauteur de - 23 236,04 €. Le résultat cumulé est en recul par rapport à l'exercice précédent et s'établira à la baisse à **144 875,43 €**.

En effet, bien que les dépenses d'exploitation aient diminué de -3,38 % (soit - 5602,67 €), les recettes ont diminué de manière plus rapide, à hauteur de -11,47 % (soit - 17 705,92€).

Les principales dépenses ont concerné des analyses métallographiques sur des axes en centre-bourg, pour connaître l'état des canalisations en vue de travaux de voirie (rue curie, rue bannery), ainsi qu'un traitement des boues covid avant leur épandage.

En **section d'investissement**, le **résultat cumulé** sera excédentaire à hauteur de **466 765,88 €**,

Les principales dépenses réalisées concernent la réalisation des schémas directeurs eau potable / eaux usées et eaux pluviales, actuellement menés en groupement avec la communauté de communes, ainsi que quelques travaux de moindre envergure notamment : l'extension du réseau EU rue de la tuilerie, l'installation d'un préleveur sur le point A5 de la station d'épuration, l'ITV décennale du forage du Baugé.

Les orientations budgétaires 2024 présentées dans le présent rapport ont été élaborées sur une **proposition d'affectation des résultats comme suit** :

Résultat Exploitation 2023 – montant à affecter :	144 875,43 €
Recettes Exploitation 2024 – excédent reporté (c/ 002) :	144 875,43 €

Résultat Investissement 2023 – montant à affecter :	466 765,88 €
Recettes Investissement 2024 – excédent reporté (c/ 001) :	466 765,88 €



Budget annexe Eau et Assainissement

Evolution des niveaux d'épargne 2022-2023

	CA 2022	CA 2023 estimé
Excédent de fonctionnement reporté N-1	179 244,26 €	168 111,47 €
Recettes réelles de fonctionnement	106 831,26 €	89 125,34 €
Sous-total Recettes de fonctionnement	286 075,52 €	257 236,81 €
Dépenses réelles de fonctionnement	20 014,75 €	22 960,94 €
Marge brute ou épargne de gestion	266 060,77 €	234 275,87 €
Frais financier DF chapitre 66	0,00 €	0,00 €
Epargne brute	266 060,77 €	234 275,87 €
Capital de la dette DI chapitre 16	25 474,90 €	25 474,90 €
Epargne nette	240 585,87 €	208 800, 97 €

Baisse des niveaux d'épargne en 2023 compte-tenu de la baisse plus rapide des recettes d'exploitation par rapport aux dépenses d'exploitation

L'épargne brute s'établit à **234 275,87 € (soit -32 000 € environ)**.

L'épargne nette, qui correspond aux marges de manœuvre en matière d'investissement après remboursement du capital de la dette, recule et s'établit à **208 800,97 €**.



Budget annexe Eau et Assainissement

Etat de la dette

	CA 2022	CA 2023
Capital restant dû au 01/01/N	307 957,42 €	282 482,52 €
Remboursement capital de la dette	25 474,90 €	25 474,90 €
Nouvel emprunt	0,00 €	0,00 €
Capital restant dû au 31/12/N	282 482,52 €	257 007,62 €
Variation de l'encours		
Encours de la dette en € / habitant	107,53 €	98,39 €
Poids de la dette en années de recettes courantes	2,64	2,88
Poids de la dette en années d'épargne brute	1,06	1,10

Les **emprunts contractés par la commune sur le budget annexe** correspondent à quatre opérations d'équipement, sous la forme d'avances à taux zéro obtenues auprès de l'agence de l'eau Seine Normandie :

- construction de la station d'épuration : total des avances de 378 019 €
- réhabilitation des boites de branchement au Baugé : avance de 21 362 €
- travaux d'assainissement au Baugé : avance de 26 755 €
- réhabilitation d'une canalisation eaux usées: avance de 43 030 €

À la clôture de l'exercice 2023, l'**encours de la dette du budget annexe** s'établit à **98,39 € par habitant**, en deçà du niveau moyen national (207 € par habitant).

Ratios Dette	Nogent sur Vernisson 2023	Niveau moyen 2022 national
Encours de la dette en € / habitant	98,39 €	207,00 €

Sur l'exercice 2024, la dette à rembourser sera de 25 474,90 €.

Les investissements réalisés depuis le début du mandat s'effectuent sur fonds propre, permettant le **désendettement progressif de la commune**. Le tableau ci-contre indique l'évolution du capital de la dette à rembourser sur 10 ans.

Exercice	2024	2028	2034	2035
<i>Extinction emprunt</i>		<i>Avances Travaux Baugé</i>	<i>Canalisation Eaux usées</i>	<i>Station d'épuration 1^{er} emprunt</i>
Capital de la dette à rembourser	25 474,90 €	22 266,90 €	17 449,47 €	3 639,85 €





Budget annexe / Orientations budgétaires 2024

Section d'exploitation

La **section d'exploitation du budget annexe primitif** s'équilibre à hauteur de **271 404,86 € HT**, compris l'excédent reporté N-1 de 144 875,43 €.

En plus des charges liés au fonctionnement des services publics d'eau potable et d'assainissement à la charge de la commune, les **dépenses prévisionnelles** prennent en compte les orientations suivantes :

- distribution d'un kit sobriété, à tous les foyers abonnés : action mise en place par l'équipe municipale pour la préservation de la ressource d'eau potable, dans la lignée des engagements en matière de transition écologique (budget de 13 590 € HT)
- amortissements des investissements réalisés par la commune, à hauteur de 159 311,72 €

En plus de l'excédent reporté, les **recettes prévisionnelles** s'articulent avec :

- recettes liées à la part communale perçue sur les facturations d'eau potable et d'assainissement collectif, à hauteur de 70 000 €
- redevances annuelles versées par le délégataire en charge de la gestion des services, à hauteur de 6 939,88 €
- estimation de la prime pour épuration versée par l'agence de l'eau Seine-Normandie
- amortissements des subventions reçues pour les investissements, à hauteur de 47 589,55 €

La part communale perçue sur les facturations d'eau potable et d'assainissement a été instaurée en 2012 ; sa part fixe et sa part variable applicable à la consommation sont inchangées depuis leur mise en place.



Budget annexe / Orientations budgétaires 2024

Section d'exploitation

Dépenses d'exploitation BP-CA 2023 / BP 2024

Chapitres budgétaires	BP 2023	CA 2023	BP 2024
Chap 011- Charges à caractère général	117 000,00 €	22 960,94 €	97 000,00 €
Chap 65- Autres charges de gestion courante	1 800,00 €	0,00 €	3 000,00 €
Chap 66- Charges financières	0,00 €	0,00 €	1 200,00 €
Chap 67- Charges exceptionnelles	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €
Chap 68- Dotations aux amortissements	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €
Chap 022- Dépenses imprévues	8 363,11 €	0,00 €	7 693,14 €
Chap 042- Opérations d'ordre transfert en sections	160 537,58 €	135 789,99 €	159 311,72 €
Total Dépenses d'exploitation	293 900,69 €	159 950,93 €	271 404,86 €



Budget annexe / Orientations budgétaires 2024

Section d'exploitation

Recettes d'exploitation BP-CA 2023 / BP 2024

Chapitres budgétaires	BP 2023	CA 2023	BP 2024
Chap 002- Résultat reporté	168 111,47 €	168 111,47 €	144 875,43 €
Chap 70- Vente de produits fabriqués	70 000,00 €	73 287,87 €	70 000,00 €
Chap 74- Subventions d'exploitation	2 000,00 €	2 407,80 €	2 000,00 €
Chap 75- Autres produits d'exploitation	6 199,67 €	13 429,67 €	6 939,88 €
Chap 042- Opérations d'ordre transfert entre sections	47 589,55 €	47 589,55 €	47 589,55 €
Total Recettes d'exploitation	293 900,69 €	304 826,36 €	271 404,86 €



Budget annexe / Orientations budgétaires 2024

Section d'investissement

La **section d'investissement du budget primitif** est construite autour d'orientations budgétaires déterminée par l'équipe municipale, auxquels s'ajoutent les investissements nécessaires au fonctionnement des services publics d'eau potable et d'assainissement à la charge de la commune. La section s'équilibre à **626 077,40 €**.

Les **enjeux liés à la performance des réseaux d'eau potable et d'assainissement** sous-tendent les investissements inscrits au projet de budget primitif 2024, avec notamment les actions suivantes :

En matière d'assainissement collectif

- suite aux arrêtés préfectoraux de mise en œuvre pour la remise en conformité du système épuratoire, des travaux seront menés sur la station d'épuration pour transformer le petit silo intégré au bâti de la station en volume de bassin tampon supplémentaire, afin de contrôler les déversements en milieu naturel après pré-traitement lors d'événements pluviométriques importants (41 252,16 € HT)
- en conformité avec la réglementation, l'analyse des risques de défaillance du système épuratoire a été réalisé en fin d'exercice 2023 et sera prise en charge financièrement sur l'exercice 2024 (4 166 € HT)
- l'avenant à venir sur le contrat de délégation signé avec Véolia comprend également la mise en œuvre du suivi des eaux claires parasites dans le réseau d'eaux usées afin d'améliorer la connaissance du réseau et de déterminer d'éventuels travaux

En matière d'eau potable

- suite aux préconisations du délégataire, et afin de lutter contre les fuites sur réseaux, des travaux seront menés sur la canalisation d'eau potable et les boîtes de branchements, rue de Vilmorin, en amont des travaux de voirie qui seront par la communauté de communes (32 000 € HT)
- en conformité avec la réglementation, l'inspection télévisée décennale du forage d'eau potable des sacrés est prévue au budget primitif (6 820,20 € HT)
- le renouvellement de la clôture du forage d'eau potable du Baugé est également prévu, pour sécuriser la ressource en eau (10 900 € HT)



Budget annexe / Orientations budgétaires 2024

Section d'investissement

Enfin, Le projet de budget primitif comprend la fin des études pour les schémas directeurs d'eau potable, d'eaux pluviales et d'assainissement, réalisés en groupement de commandes avec la communauté de communes, en prévision des transferts de compétence (8 200 €).

Ces schémas directeurs permettront d'établir des programmes pluriannuels de travaux, tant sur les réseaux d'eau potable que sur les réseaux d'assainissement collectif, et devraient permettre à moyen terme d'améliorer leur performance en ciblant les secteurs avec les canalisations les plus critiques.

Le programme d'investissements prévu au budget primitif 2024 est financé par les **recettes prévisionnelles de la section**, réparties autour des masses budgétaires suivantes :

- amortissements des investissements réalisés par la commune, à hauteur de 159 311,72 €
- solde d'exécution reporté de la section d'investissement, à hauteur de 466 765,68 €



Budget annexe / Orientations budgétaires 2024

Section d'investissement

Dépenses d'investissement BP-CA 2023 / BP 2024

Chapitres budgétaires	BP 2023	CA 2023	RàR 2023	BP 2024
Chap 16- Emprunts et dettes assimilées	30 000,00 €	25 474,90 €		30 000,00 €
Chap 20- Immobilisations incorporelles	100 000,00 €	29 344,22 €	19 189,08 €	100 000,00 €
Chap 21- Immobilisations corporelles	100 000,00 €	23 066,22 €		100 000,00 €
Chap 23- Immobilisations en cours	320 000,00 €	0,00 €		330 000,00 €
Chap 020- Dépenses imprévues	19 398,61 €	0,00 €		18 487,85 €
Chap 040- Opérations d'ordre transfert entre sections	47 589,55 €	47 589,55 €		47 589,55 €
Chap 041- Opérations patrimoniales	27 402,24 €	27 402,24 €		
Total Dépenses d'Investissement	644 390,40 €	152 877,13 €	19 189,08 €	626 077,40 €



Budget annexe / Orientations budgétaires 2024

Section d'investissement

Recettes d'investissement BP-CA 2023 / BP 2024

Chapitres budgétaires	BP 2023	CA 2023	BP 2024
Chap 001- Solde d'exécution reporté	456 450,58 €	456 450,58 €	466 765,68 €
Chap 040- Opérations d'ordre transfert entre sections	160 537,58 €	135 789,99 €	159 311,72 €
Chap 041- Opérations patrimoniales	27 402,24 €	27 402,24 €	0,00 €
Total Recettes d'Investissement	644 390,40 €	619 642,81 €	626 077,40 €